

Déneigement

IL NEIGE À SAINT-HYACINTHE? PAS DE PROBLÈME, ON S'EN CHARGE!

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 6 février 2025 — Saviez-vous que la Ville de Saint-Hyacinthe a 410 km de rues et chemins à déneiger? Cette opération nécessite une organisation bien huilée, alliant le travail de nos équipes municipales et celui d'entreprises privées sous contrat avec la Ville.



Voici une grande partie de l'équipe de déneigement de la Ville de Saint-Hyacinthe. Ces hommes et ces femmes travaillent sans relâche, que ce soit de jour, en soirée ou pendant la nuit, pour assurer la sécurité de tous. Votre travail est essentiel et très apprécié!

À chaque flocon, une action posée!

Voici comment ça se passe :

- De 1 à 3 cm de neige : le réseau routier est déblayé et on applique un mélange de sel de déglacage et d'abrasifs.
- De 3 à 5 cm de neige : le déblaiement de certains trottoirs commence.
- 5 cm et plus de neige : l'ensemble des véhicules de déneigement est déployé sur le terrain.

Une opération de déneigement prend en moyenne 5 heures tout dépendant des conditions météorologiques.

Quelles sont les priorités de déneigement?

Les opérations suivent un ordre de priorité clair pour assurer la sécurité de tous :

- 1. Artères principales et rues collectrices** : elles desservent les écoles, les hôpitaux et d'autres lieux essentiels.
- 2. Rues secondaires et résidentielles** : elles sont ensuite déneigées, tout comme les trottoirs, pour compléter l'opération.



Pourquoi y a-t-il des interdictions de stationnement?

Dans la majorité des villes du Québec, le stationnement dans les rues est interdit en tout temps. À Saint-Hyacinthe, c'est du 1^{er} novembre au 15 avril. Ici, nous faisons les choses différemment : le stationnement dans les rues est permis, sauf en cas de précipitations de neige ou d'opérations de ramassage. Dès que les prévisions météorologiques atteignent près de 5 cm, la Ville diffuse une interdiction de stationnement sur l'ensemble du territoire ou dans la zone centrale (le centre-ville).

Ces interdictions sont primordiales : elles facilitent considérablement le travail des déneigeurs, leur évitant de contourner les voitures stationnées, ce qui permet d'effectuer un travail plus rapide, sécuritaire et efficace.

Pourquoi le stationnement est-il parfois interdit deux nuits de suite?

- Première nuit : Les équipes procèdent à l'épandage d'abrasifs et au grattage des rues pour sécuriser les déplacements.
- Deuxième nuit : Cette interdiction sert au ramassage de la neige accumulée. Parfois, les conditions ou les priorités opérationnelles ne permettent pas de tout faire en une seule nuit.

Qu'est-ce que le déneigement écologique?

Le déneigement écologique consiste à utiliser moins de sel de déglacage dans les rues résidentielles. Le déneigement se fait comme à l'habitude, mais le sel de déglacage est remplacé par des abrasifs (petites pierres fracturées) lorsque les conditions météorologiques le permettent. Cette méthode ne modifie pas les pratiques de déneigement et d'épandage sur les ponts, les côtes, les artères principales et les trottoirs. Il s'agit donc d'une solution sécuritaire et écologique!

Pour plus de détails, visitez [le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe!](#)

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300